



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE 10 OCTOBRE 2015 10H00

L'Assemblée générale se tient dans le local du stade de la Baraterie, rue Emmanuel Camus, le Samedi 10 OCTOBRE 2015 à 10h00.

Vérification de la validité de l'assemblée ; le quorum pour cette année est de 71 *.

Décompte des présents : 27

Bulletins de vote par correspondance : 22

Procurations : 31

Soit un total de 80 suffrages ; l'assemblée générale peut donc se tenir de façon valide.

Serge Alloend-Bessand, président du Sporting Club Angevin, ouvre la séance.

Avant de commencer l'Assemblée Générale Ordinaire, M.Alloend-Bessand explique la nécessité de commencer par une **Assemblée générale Extraordinaire**, du fait des modifications importantes des statuts.

Les points modifiés les plus importants sont : (article 9) : a) « le taux des cotisations annuelles est fixé par le comité de direction....une mention particulière sera maintenue durant l'assemblée générale. »

(article 9) : b) « L'Assemblée Générale peut se décliner sous deux définitions :

Ordinaire et extraordinaire.

Extraordinaire pour les cas de modification importante des statuts ou sur demande de 1/3 au moins des ses membres.

Ordinaire dans les autres cas.

(article 12) : « Dans tous les cas , les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres votant . »

Vote : pour 80 - contre 0 - abstention 0

Les modifications des statuts sont donc adoptées..

Fin de l'assemblée générale extraordinaire et

Début de l'Assemblée Générale ordinaire.

- Présentation pour approbation du procès verbal et des comptes de 2014.

Vote : pour 80 - contre 0 - abstention 0

Approbation du procès verbal et des comptes de 2014

- Rapport moral et d'activités de l'exercice 2014-2015.

Points marquants :

- Saison difficile au niveau du budget ; plusieurs événements se sont succédés : La fréquentation faible du bal, une de nos principales animations, a entraîné une perte conséquente ; Un contrôle de L'URSSAF sur les trois années précédentes (2011 – 2012 – 2013) a entraîné un redressement de cotisations . Les autres animations n'ont pas donné leur plein rendement pour

différentes raisons ; ce qui en accumulant les amendes et les pertes nous arrivons à un déficit de 17000€. Ceci entame nos réserves sagement gagnées les années précédentes.

- Heureusement que le côté sportif est nettement meilleur : année de moissons où quatre équipes gagnent le droit de jouer à l'échelon supérieur. Notamment notre équipe fanion qui évoluera en DRH. Nos effectifs ont cru pour atteindre 450 licenciés, avec 11 équipes de foot à 11, et 16 équipes de foot réduit.
- Par contre on ne peut passer sous silence les problèmes comportementaux, qui ont failli nous coûter notre montée en DRH !!
- Il faudra que tous nous nous battions sur l'application des valeurs : de Plaisir, de Respect, de Tolérance, de Solidarité, d'Engagement.
- Des changements accompagnent la nouvelle saison : en U 15 arrêt de Mickaël et promotion de Franck Koessa ; et en U19, arrêt de Max et arrivée de Christophe Colaiseau. Un immense merci à ceux qui arrêtent et tous nos encouragements pour ceux qui entrent dans notre cercle d'éducateurs.

➤ Présentation du rapport des commissions : nette progression de l'apport du partenariat

➤ Présentation des comptes de l'exercice 2014-2015 : **approbation**

Vote : pour 80 - contre 0 - abstention 0

➤ Présentation du budget prévisionnel pour 2015-2016

➤ Présentation de l'évolution du montant des cotisations pour 2015-2016

➤ Présentation des modifications apportées au règlement intérieur : **approbation**

Vote : pour 78 - contre 0 - abstention 2

➤ Election et re-Election pour le comité de direction

- Modification du comité de direction suite à l'arrêt d'un membre Didier Roger que nous remercions pour le temps et les actions engagées.

- Ré-élection à la majorité de : **Sylvie Mahieux ; Bernard Lemesle ; Serge Alloënd-Bessand.**

- Bienvenue aux nouveaux membres qui acceptent de nous aider dans les différentes tâches qui incombent au comité de direction ;

élection à la majorité de : **Jean Marc AUFFRET ; Max JAUNAY ; René RAIMBAULT.**

➤ Remise de récompense : Un plateau souvenir des montées des équipes durant la saison restera comme mémoire sur les murs du SCA. Un exemplaire sera offert à Damien Millon premier artisan de nos succès.

PROJET 2015-2016

Il est important pour le club que la saison à venir soit celle du redressement financier. Ceci ne doit pas nous arrêter dans notre dynamique, mais il faut mettre les atouts de notre côté en préparant au mieux nos animations et en veillant à ne pas engager de dépenses inutiles. La communication au sein du club doit être un atout à développer pour qu'elle devienne un vrai outil de progrès.

- a) Équilibre du budget
 - Maintenir les effectifs
 - Calculer au plus juste les prix des cotisations
 - Rechercher le succès dans les activités lucratives
 - Limiter les dépenses
- b) Vie associative
 - Application collective des valeurs humaines
 - Favoriser la solidarité entre les groupes
 - Recherche d'animations consensuelles pour le club
- c) Plan sportif
 - Saisir les opportunités, les provoquer, être patient, savoir consolider l'existant.
 - Favoriser l'esprit d'équipe, de groupe, de club
 - Encourager le fair-play, le respect, la tolérance, la solidarité, le plaisir, l'engagement.
 - Formation des cadres et éducateurs

➤ Questions diverses.

Fin de l'Assemblée générale à 12h30, suivi d'un vin d'honneur.

Fait à ANGERS le 20 Octobre 2015

Le Président du club :
Serge ALLOEND-BESSAND

* Quorum 2015

Nombre d'adhérents avec ancienneté / 4

soit : 281 / 4 = 71